

VB

Association pour la reconnaissance
du Vote Blanc

synopia
nouvelle gouvernance

APPROFONDISSEMENT DU DOMAINE DU VOTE

Episode 7 (12 juillet 2017)



(Frédéric Micheau, directeur des études d'opinion à Opinion Way, Henri Cabanel, sénateur socialiste et Olivier Durand, président de l'Association pour la reconnaissance du vote blanc,)

4 MILLIONS D'ELECTEURS IGNORÉS... MAIS TOUJOURS LE STATU QUO.

L'élection d'Emmanuel Macron a entraîné un renouvellement dans plusieurs domaines. Une réforme pour la confiance en la vie politique a été lancée dès la nomination du nouveau gouvernement. Mais quid de la redéfinition du rôle du citoyen électeur ? L'importance de l'abstention et les scores élevés de bulletins blancs ou nuls ont marqué la séquence électorale d'avril à juin. Ces phénomènes sont porteurs des malaises mais aussi des atouts des différents territoires. Comment légiférer pour redynamiser notre vie démocratique ?

Olivier Durand : Approfondissement du domaine du vote : c'est la collection sonore que mènent le think tank Synopia et l'association pour la reconnaissance du vote blanc. Il s'agit de réfléchir sur ce que pourrait devenir notre démocratie électorale si elle se donnait les moyens d'être plus ambitieuse.

On ne parlera pas d'extension parce que – même si la France s'est montrée très peu véloce pour accorder le droit de vote à l'ensemble de la population en âge de l'exercer - elle s'est finalement mise aux normes des démocraties occidentales.

En revanche, ce sésame de la participation à la vie politique de la société reste très timoré. Ce n'est pas un grand pouvoir que l'on a donné aux femmes, aux 18-21 ans, aux citoyens européens vivant chez nous et peut-être bientôt aux autres étrangers et aux 16-18 ans pour les élections locales. Depuis les élections législatives de 1914, le pouvoir donné aux citoyens le jour d'une élection n'a pas varié.

Et aujourd'hui justement ? La séquence électorale présidentielle – législatives a donné l'impression d'un grand coup de balai. Les formations politiques dominantes ont été écrasées, le personnel politique a été largement renouvelé... bref, la volonté de quelque chose d'autre de la part d'une grande partie de la population aurait été entendue.

Dans les urnes, l'abstention a continué ses ravages et le vote blanc a atteint des sommets très élevés. C'est un message évident, un message surtout que l'on voudrait pouvoir s'exprimer autrement le jour d'un vote. L'électeur veut être entendu... et pourtant.

Pourtant, rien n'est prévu pour lui par le nouveau président et son gouvernement. En 2022, il continuera à voter dans les mêmes conditions que ses ancêtres de 1914. Pourquoi est-ce si difficile de réfléchir sur un vrai et ambitieux statut de l'électeur ? Vaste question que nous allons essayer de défricher avec Frédéric Micheau, directeur des études d'opinion à l'institut de sondage Opinion Way et avec Henri Cabanel, sénateur socialiste, qui intervient actuellement dans la discussion du projet de loi « Pour rétablir la confiance dans l'action publique » qui a lieu dans la semaine du 10 juillet.



Mais on va commencer par faire un bilan de ce qui s'est passé pendant les élections puisque

l'institut de sondage Opinion Way a mené une enquête¹ au second tour de la présidentielle pour voir qui étaient ces gens qui avaient voté un peu différemment en votant blanc ou nul ou en ne venant pas et comme ces chiffres ont été importants ça a permis d'avoir un échantillon suffisamment représentatif pour se faire une idée exacte. Frédéric Micheau, donc, pouvez-vous nous présenter les informations nouvelles sur le message qui a été transmis en ce second tour de la présidentielle ?

Frédéric Micheau : D'abord, vous avez raison de le signifier, on a bien vu que le scrutin de 2017 s'est caractérisé par un niveau record – et même historique - du nombre de votes blancs au deuxième tour. Plus de trois millions d'électeurs ont voté blanc ; c'est un peu plus de 6% des Français inscrits et un peu plus de 8,5% des votants. C'est considérable. Dans l'histoire de la V^e République, on peut même ajouter à ces trois millions d'électeurs le million d'électeurs qui ont déposé un bulletin nul dans l'urne. Comme vous le savez, depuis 2014, on fait la distinction entre les votes blancs et les votes nuls. Au total, c'est plus de quatre millions de personnes, soit plus de 11% des votants qui se sont tenus à l'écart volontairement, du choix de société majeur que représente l'élection présidentielle. Il y avait donc là un terrain – et nous ne le savions pas *a priori* – un terrain d'observation qui était proprement favorable à la structure des électeurs du vote blanc et ces conditions ont été renforcées par le fait que lors de chaque scrutin nous réalisons un sondage que nous appelons 'Jour du vote' auprès d'un échantillon extrêmement volumineux. Lors de ce second tour de la présidentielle nous avons interrogé plus de dix mille personnes. Là aussi, il n'y a pas d'équivalent dans le monde des instituts de sondage d'un échantillon aussi volumineux – dix mille personnes c'est dix fois plus que l'échantillon national que nous utilisons habituellement – ce qui nous permet de dresser un profil des électeurs qui ont voté blanc.

“*opinionway*”

Il y a des éléments qui sont conformes à la répartition de la population française. 52% des électeurs qui ont voté blanc sont des électrices, comme dans la population française il y a 52% de femmes. En termes d'âge, on a aussi une répartition qui est conforme à celle de la population française. Même chose pour les catégories d'agglomération. Mais ce qui est vraiment intéressant, c'est la proximité partisane des électeurs qui ont voté blanc à ce deuxième tour. Par rapport au premier tour, on a une explosion du nombre de votes blancs, en provenance de deux catégories d'électeurs : les électeurs de gauche – et notamment ceux de Jean-Luc Mélenchon et de la France Insoumise – et les électeurs de droite, notamment ceux de François Fillon. C'est-à-dire les deux candidats qui ont été exclus à quelques centaines de milliers de voix – 600 000 environ – du deuxième tour de l'élection présidentielle, donc des électors qui ont ressenti une très très forte frustration de ne pas voir leur candidat de cœur présent au second tour et qui n'ont pas pu passer outre – comme cela se fait habituellement dans la logique de la V^e République : au premier tour on choisit au second on élimine – et qui se sont retrouvés désarmés face à l'alternative Emmanuel Macron et le Front National. Pour le dire autrement, ils n'ont pas voulu obtempérer à l'injonction du vote utile. Voilà pour le

¹ Enquête que l'on peut consulter sur le site de l'Association à la rubrique Sondages.

profil général.

OD : Tout de suite une question sur ce profil-là, une question d'ordre pratique. Il semblerait qu'il soit difficile d'évaluer à l'avance le pourcentage de bulletins blancs. Chaque fois qu'il y a eu des sondages faits avant une élection, parfois un ou deux mois avant l'élection, on obtient toujours des chiffres très importants qui ne correspondent pas à la réalité le jour du vote et il semblerait que même pour ce second tour de l'élection présidentielle aucun institut de sondage n'avancait de chiffres pour le vote blanc alors que des personnes sondées peut-être le disaient. On a l'impression qu'à chaque fois c'est retiré, jugé non évaluable alors qu'au premier tour déjà le vote blanc s'est classé septième, bien devant des candidats que l'on évaluait pourtant. On pouvait dire que tel candidat aurait 0,5% des voix, on parvenait à l'évaluer, alors qu'un phénomène qui allait obtenir 4% on ne pouvait pas le prévenir. Comment cela s'explique-t-il techniquement ?

FM : Techniquement, il n'y a pas de difficulté pour mesurer les intentions de vote blanc. Nous l'avons fait en amont du second tour de l'élection présidentielle parce qu'on anticipait une explosion du vote blanc, avec des chiffres, d'ailleurs, qui ont correspondu à la réalité. Ce que l'on a annoncé quelques jours avant ce second tour s'est avéré dans les urnes. Les instituts ne le font pas parce qu'ils dupliquent la logique électorale. Les intentions de vote ne concernent que les suffrages exprimés et comme les bulletins blancs ne sont pas comptabilisés comme des suffrages exprimés, généralement ils ne sont pas mentionnés. Il y a même des instituts qui, dans les questionnaires, continuent d'agglomérer les votes blancs et nuls, pour cette raison-là, alors même que les deux sont comptabilisés de manière séparée maintenant. Ça n'intéresse pas les médias, pour eux ce n'est pas une information jugée suffisamment importante pour être mise à disposition du grand public, sauf cas exceptionnel comme ce second tour.



OD : Mais on évalue l'abstention, qui est par nature hors suffrages exprimés.

FM : Ce n'est pas un suffrage exprimé mais c'est considéré comme une donnée beaucoup plus importante étant donné les niveaux qu'elle peut prendre hors élections présidentielles. D'ailleurs, si vous regardez, l'évaluation de l'abstention est, je crois, le point le plus complexe, la difficulté technique la plus forte à laquelle se heurtent les instituts de sondage.

C'est là la vraie difficulté, ce n'est pas d'identifier le niveau des candidats, c'est d'identifier les personnes qui, le jour de l'élection, vont véritablement aller voter.

OD : Dernier point technique, il me semble qu'il sera toujours difficile de distinguer votes blancs et nuls dans les sondages parce que les gens qui déposent un bulletin qui sera considéré nul, dans leur tête ils votent blanc. Ils diront toujours au sondeur « je vais voter blanc » même s'ils savent qu'ils écriront quelque chose sur le bulletin ce qui le rendra nul. C'est infaisable de demander à quelqu'un ce qu'il fera exactement dans l'isoloir, s'il mettra un papier blanc ou un papier avec des inscriptions.

Avez-vous pu évaluer le nombre de personnes qui auraient dit « *J'aurais bien voté blanc mais suite à la pression qu'il y a eu dans mon entourage et dans les médias, j'ai voté Emmanuel Macron* » ? Le vote blanc aurait pu être plus important mais au dernier moment certains ont cédé.

FM : On n'a pas mesuré ceci mais je pense qu'on peut mesurer la distinction entre les votes nuls et les votes blancs, peut-être en rappelant la différence aux personnes interrogées. En revanche, nous avons mesuré un élément qui va un peu dans le sens de l'hypothèse que vous évoquez. On a posé aux Français la question suivante : « *Est-ce que vous auriez voté blanc si le vote blanc avait été un suffrage exprimé ?* ». La réponse est nette. 32% des Français qui se sont déplacés le 7 mai auraient voté blanc. Ce qui signifie en d'autres termes que le rapport de force, 66% pour Emmanuel Macron, 34% pour Marine Le Pen, aurait été transformé de la façon suivante : Emmanuel Macron, 43,6%, le vote blanc en deuxième position à hauteur de 32%, devant Marine Le Pen à hauteur de 24%. C'est une situation hypothétique, ce sont des calculs que l'on établit sur la base des déclarations des personnes que nous avons interrogées. Tout de même, si ces hypothèses sont fragiles, ça représenterait plus de dix millions d'électeurs qui auraient voté blanc. On voit bien que la reconnaissance du vote blanc aurait des effets importants sur le comportement électoral des Français.

Parlement & Citoyens
Ensemble, faisons la loi

<https://parlement-et-citoyens.fr/>

OD : Ce n'est pas la première fois que cela se produit puisque lors de cette séquence électorale, le vote blanc ou l'abstention n'ont pas forcément toujours battu des records puisqu'il y a eu, aux législatives de 1993 par exemple, un pourcentage de votes blancs et nuls plus élevé qu'au second tour des législatives de cette année. Ce qui est resté dans l'esprit des gens, c'est que le personnel politique a été fortement bouleversé par cette phase électorale puisque les partis traditionnels ont été sérieusement chahutés au point de disparaître de la course très tôt et à l'assemblée nationale on a eu un changement sans précédent des visages. Pourtant, on se dit que tout ce qui reste de cette période électorale, c'est seulement l'affaire Pénélope Fillon. Dans la foulée de ces élections, le président de la République et le gouvernement se sont lancés dans une loi pour la moralisation de la vie politique, avec le ministre François Bayrou qui devait de façon expresse mettre sur papier toute une série de réformes dans ce domaine. Et aujourd'hui, en effet, c'est ce qui est mis en discussion au parlement – au sénat tout d'abord – et quand on voit les grands intitulés du projet de loi, on comprend bien que l'on va plus ou moins changer des choses au niveau des candidats mais

rien ne concerne l'électeur. D'ailleurs vous-même, sénateur Cabanel, quand vous avez amené les gens à s'exprimer sur ce projet de loi sur le site Parlement et citoyens, vous avez découpé en cinq items le sujet : Exemplarité des responsables publics, Transparence du financement de la vie politique, Prévention des conflits d'intérêt, Définition du statut de l'élu et du collaborateur politique et Renforcement de la place du citoyen dans l'action publique. On voit bien que les quatre premiers thèmes concernent uniquement l'élu et son entourage direct et c'est peut-être dans le cinquième que l'on peut imaginer que l'on va un peu réfléchir sur l'électeur. Mais rien n'est sûr. Le mot électeur n'apparaît pas du tout. L'élection n'est qu'un court moment dans cette action du citoyen dans la vie publique. Comment vous, à l'intérieur du sénat, ayant discuté avec vos collègues et participé aux débats qui ont lieu en ce moment, voyez-vous la réforme engagée, qui se concentre sur l'élu et oublie complètement l'électeur ?



Henri Cabanel : Je vais d'abord rebondir sur qui vient d'être dit par Frédéric Micheau et l'analyse que vous en avez faite. On s'en aperçoit depuis quelques décennies, le vote blanc est un vote qui augmente dans l'opinion des Français mais dans le même temps, quel que soit le scrutin, l'abstention ne cesse d'augmenter pour atteindre les records que nous avons enregistrés lors de ces dernières législatives. Vote blanc, abstention et la question que vous me posez sur les items que mon collègue Joël Labbé et moi-même avons soumis à la discussion des citoyens internautes, dans cette volonté que nous avons eue de consulter les citoyens : le fond du problème c'est la défiance qu'il y a entre les citoyens et les élus, d'où les premiers items qui concernent l'exemplarité et l'éthique des élus dans leur fonction. C'est ça,

le vrai thème. Même si je tiens à préciser aujourd'hui que bon nombre d'élus remplissent correctement leur mandat, et que lors de la présidentielle il y a eu l'affaire Pénélope Fillon sur les emplois familiaux et surtout la question des emplois fictifs. Nous avons d'abord entamé ce débat par l'exemplarité des élus car je crois que par rapport au texte de loi qui avait été prévu - en tout cas le titre du texte de loi qui avait été prévu par Monsieur Bayrou - la moralisation de l'action publique, le mot moralisation a disparu et a été remplacé par un projet de loi pour rétablir la confiance en l'action publique. C'est un projet très ambitieux, je dirai même présomptueux, car ce n'est pas un texte de loi qui va redéfinir la confiance des citoyens vis-à-vis des élus. Certes, il va définir un cadre, mais tout le travail qui doit être fait pour récupérer la confiance se fera indéniablement par le changement de pratique, de méthode de faire de la politique. Parce qu'aujourd'hui, on parle du vote blanc, on parle de l'abstention, mais s'il y en a autant, c'est que les citoyens ne se reconnaissent plus dans les élus et dans les projets que portent ces élus. Et surtout, j'en suis convaincu, dans la manière de faire de la politique. Le souhait que j'ai dans le dernier item que vous avez cité, personnellement et dans le travail parlementaire que j'ai mené - j'ai été président d'une commission sur la démocratie, participative, représentative et paritaire -, correspond à la volonté croissante, que j'ai constatée, des citoyens de participer à l'action politique, sans jamais remettre en cause la démocratie représentative, issue de l'onction du suffrage universel, dont émanent les élus. Lesquels, *in fine*, vont décider. Mais, en amont, le citoyen ne veut plus donner un blanc-seing aux élus, il veut participer à la décision plutôt que de se laisser imposer d'en haut les décisions qui ne correspondent plus à leurs attentes. Surtout dans la façon de faire de la politique. Vous avez dit qu'il y avait eu un changement fondamental au niveau des partis politiques lors des dernières élections. Oui, mais est-ce que vraiment ça a changé pour autant ? Et est-ce que vraiment le message a été bien compris. A mon avis c'est non, parce qu'on légifère dans la précipitation. Et la discussion engagée au sénat sur ce fameux projet de loi pour rétablir la confiance en l'action publique, on légifère dans la précipitation.

OD : Je voulais vous faire intervenir sur un moment de ce débat, dans la nuit du 11 au 12 juillet, où vous avez constaté des reculs. Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

HC : Le premier recul porte sur l'amendement relatif au casier judiciaire vierge, que j'avais déjà déposé dans la Loi Sapin II, devenu ensuite projet de loi, ordinaire et organique, demandant aux candidats de fournir un casier judiciaire vierge pour avoir le droit de participer à l'élection. Hier [nuit du 11 au 12 juillet - NDLR] - lors de la discussion, que ce soit en commission des lois ou au niveau de Madame la garde des sceaux², il n'y avait pas cette envie de retrouver la confiance des citoyens en retrouvant l'équité entre citoyens et élus. Dans plus de 300 professions, pour pouvoir l'exercer il faut impérativement avoir un casier judiciaire vide. Premier amendement de ce débat, que je défendais, et, d'entrée, on a senti le recul alors que sur tous les bancs - je dis bien sur tous les bancs - des voix s'élevaient en faveur de ce casier vierge. Le climat n'y était pas.

OD : Plus surprenant, on pouvait s'attendre que sur les emplois familiaux ça bouge beaucoup mais ça n'a pas été le cas cette nuit.

HC : Là aussi il y a eu un autre couac. Un amendement proposait la suppression de l'article 4,

² Nicole Belloubet, depuis le 22 juin 2017.

qui prévoit l'interdiction d'emplois familiaux pour les parlementaires. Je dis qu'il y a eu un couac à cause du nombre trop réduits de sénateurs présents à ce moment du débat. Je me bats déjà depuis un bon moment sur l'absentéisme au niveau des hémicycles et de ce fait je suis d'accord avec le projet du président de la République de réduction du nombre de parlementaires. En faisant cela, ça marchera sans que l'on voie de différence. Mais il faudra donner davantage de moyens aux parlementaires qui resteront. L'article en question est arrivé tard dans la nuit, vers une heure du matin, et l'hémicycle n'était pas très rempli. Dans la discussion, des arguments ont permis à certains sénatrices et sénateurs présents de voter la suppression de l'article 4 alors que l'article 3 avait été voté et lui était consacré aux emplois familiaux pour les ministres. On est donc dans l'incohérence totale. Ca a été une erreur politique avec un manque d'attention du rapporteur qui aurait dû, pour cet amendement-là, demander un scrutin public. Il avait une majorité qui aurait permis au sénat de ne pas supprimer cet article. Mais je pense qu'à la reprise des débats, nous allons revenir dessus.

OD : Si ce n'était pas le cas, il y aurait l'assemblée nationale qui pourrait rectifier ça. On comprend toutes ces mesures qui sont dans ce projet de loi puisque ça correspond à des dysfonctionnements qui ont été marquants dans la campagne électorale. Mais il me semble pouvoir dire, et Frédéric Micheau vous pourrez confirmer ou non, que ces problèmes d'emplois familiaux, de conflits d'intérêt entre l'élu et les sujets qu'il traite, pourraient peut-être expliquer et justifier l'abstention des gens qui disent « *tous pourris* », « *ils ne pensent qu'à eux, qu'à s'enrichir et donc je ne vais pas voter* ». En revanche, dans ce que vous avez posé comme items aux personnes qui ont voté blanc, on relève plutôt des motivations politiques : « *j'ai voté blanc pour telle raison* » et non parce que l'on accuse l'un ou l'autre de corruption. Le dernier item « *pour une autre raison* » qui pourrait comprendre ce type de discours ne représente que 9% des réponses dans une enquête où les enquêtés donnaient plusieurs réponses. Ce qui est discuté en ce moment au sénat ne semble pas être la priorité de ceux qui ont voté blanc le 7 mai.



FM : Non, mais le contexte est évidemment très important et je voudrais souscrire aux différents points qui ont été évoqués par Monsieur le sénateur. Nous conduisons depuis plusieurs années pour le CEVIPOF³ un baromètre sur la confiance en politique. Dans la

³ Centre d'Etudes sur la vie politique française. Science-Po Paris.

dernière édition, 70% des Français nous ont dit que la démocratie fonctionnait mal. 89%, c'est-à-dire presque un Français sur dix, pensent que les élus ne s'occupent pas d'eux. 67%, deux tiers des Français, considèrent que les élus se soucient davantage des riches, des puissants, c'est-à-dire de l'élite au sens large, plutôt que d'eux-mêmes. Vous parliez d'un fossé ; il est très largement établi par les faits et les résultats des sondages d'opinion. Deuxième point, quand on demande aux Français ce que leur inspire la politique, les sentiments qu'ils ressentent quand ils pensent à la politique, 81% d'entre eux nous disent des sentiments négatifs. Premier de ces sentiments, la méfiance, pour 40% d'entre eux. Première qualité attendue d'un élu, devant le fait de tenir ses promesses, devant le fait d'être à la hauteur de la fonction, devant les compétences et la connaissance de ses dossiers, c'est d'être honnête. C'est la première qualité attendue par une majorité de Français, 58% ; Dans le même temps, vous avez trois-quarts des Français qui considèrent que les responsables publics sont plutôt corrompus. C'est édifiant de voir à la fois ce fossé et puis cette méfiance, cette défiance extrêmement forte qui se cristallise sur la question de la probité des élus. Evidemment, tout cela n'est pas lié qu'au contexte de l'affaire Fillon, elle préexistait bien avant. Ca l'a amplifiée, ça l'a sans doute creusée encore plus et de ce point de vue-là vous avez raison, une loi de circonstance n'est pas une réponse adaptée. Peut-être un bon message envoyé à l'opinion ou aux médias mais c'est quelque chose qui doit se travailler beaucoup plus profondément et sur la longue durée.

Vous m'interrogez sur les motivations de l'abstention et du vote blanc. Evidemment que ces éléments pèsent d'un poids décisif chez les abstentionnistes mais là aussi on a une difficulté technique. C'est très difficile de faire parler ceux qui ne veulent pas prendre la parole dans les urnes. On sait, par les différentes études qui ont été faites auprès des abstentionnistes, qu'il y a un problème lié à l'offre électorale, dans laquelle ils ne se retrouvent pas mais c'est le principe même de l'élection, de choisir entre différentes hypothèses. Il peut y avoir aussi, pour certains scrutins, une incompréhension sur le rôle des élus que l'on doit désigner. On l'a vu lors des élections législatives. A quoi sert le parlement ? C'est une interrogation qui est en train de monter dans l'opinion et explique sans doute cette abstention majoritaire. C'est encore plus le cas pour ce que l'on appelle les scrutins intermédiaires, avec des institutions relativement récentes comme les conseils régionaux, qui ont une trentaine d'années, ou des institutions supranationales, qui paraissent éloignées, comme c'est le cas des élections au parlement européen. Mais ça touche aussi le scrutin départemental et même le scrutin municipal. On voit bien qu'au-delà des éléments conjoncturels, il y a des phénomènes de fond qui sont à l'œuvre qui nous permettent d'éclairer les motivations des abstentionnistes. Le comportement des élus tient une part qui est considérable. On pourrait en ajouter d'autres, notamment l'impuissance perçue de l'action publique, notamment sur le front du chômage. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis maintenant trois décennies n'ont pas apporté de réponse définitive à cette question majeure qui gangrène la société. On pourrait ajouter à cela la question des comptes publics. Il y a aussi une incapacité des élus à changer la vie pour reprendre un slogan, à transformer le réel, en tous cas à obtenir des résultats concrets, tangibles et visibles par les électeurs.

OD : Après ce que vous venez de dire tous les deux, on sera d'accord pour dire qu'en ce moment on est en train de mettre des rustines et du coup ça ne tiendra pas et l'insatisfaction que vous relevez dans vos enquêtes va perdurer. Puisqu'il est souvent question de conflits

d'intérêt dans cette volonté de changer les choses – l'affaire Ferrand a mis ce point-là sous les feux de l'actualité – est-ce que, sénateur Cabanel, ce que vous faites sur le site Parlement et citoyens il n'aurait pas fallu le faire à grande échelle ? Les points dont on parle qui concernent le code électoral et la vie politique sont uniquement discutés par des élus, des parlementaires et le citoyen en est totalement exclu. Parlement et citoyens est une initiative pour amener le citoyen à donner son avis que vous porterez dans l'hémicycle, mais si on voulait vraiment changer les pratiques que l'on condamne, liées au statut de l'élu, au code électoral, ne faudrait-il pas étendre cette logique au niveau national et créer une instance où ne siègeraient pas que des élus ? Ca pourrait permettre d'aller plus vite et plus profondément.

HC : Juste avant je souhaiterais revenir sur ce qu'a dit Frédéric Micheau. On constate deux phénomènes. J'en ai parlé pour celui sur la méthode et j'y reviendrai dans le cadre de la question que vous m'avez posée. Mais aussi sur l'importance des partis politiques. Je crois à des partis politiques forts et au terreau de notre démocratie, du débat démocratique entre la droite et la gauche. Pour moi, il faut que ce soit deux forces fortes pour pouvoir débattre démocratiquement. Sur le projet de loi actuel, rétablir la confiance, il va y avoir une discussion qui va démarrer cet après-midi [12 juillet - NDLR] au sénat sur le financement des partis politiques. Je voudrais insister sur le fait que la discussion qui va avoir lieu est très importante, parce que, si on en est arrivé à un point tel que les gens rejettent les partis politiques et n'y font absolument pas confiance – et pour ma part je suis depuis plus de trente ans militant de parti politique – c'est qu'ils sont devenus, quels qu'ils soient, des machines électorales pour gagner des élections et par ce biais se faire de l'argent public derrière. Ils en ont oublié les missions principales qui étaient les leurs, c'est-à-dire avoir un débat au sein de leur propre gouvernance, d'avoir des idées pour un idéal de société. Ca a été complètement écarté et c'est pour cela qu'il n'y a plus cette relation de confiance entre les citoyens et les partis politiques. Ils ne sont plus à même de proposer des solutions.



Sur le deuxième point, sur la question de méthode, à travers la mission qui a été la mienne, je me suis aperçu que l'envie des citoyens, en tous cas pour une bonne partie d'entre eux – je ne suis pas utopique au point de croire que l'on va intéresser tout le monde à la politique – il y a une envie des citoyens de participer. Au cours de la mission pour Parlement et citoyens, j'ai vu le bon nombre d'associations qui s'étaient créées, au niveau national ou au niveau local, avec lesquelles je travaille. C'est vrai que elles sont à même et sont en train de créer des outils qui permettent l'expression des citoyens. Parlement et citoyens en est un exemple flagrant parce qu'il a créé une plateforme. Aujourd'hui, dans la méthode qu'ont les élus de faire de la politique, ils se soucient des citoyens mais sont à même, à travers la législation et la loi, de proposer des outils. Mais en raison de la suspicion qui existe à l'encontre des élus, si ce sont ceux-ci qui créent les outils, forcément ça ne va pas marcher. On l'a vu notamment avec les comités de quartier, ça ne marche pas. Il faut en effet laisser la place à l'expérimentation au niveau local ou au niveau national, des outils créés par des citoyens et qui permettent aux élus – comme nous à travers Parlement et citoyens – de co-construire, je dis bien co-construire, la loi. Nous, on émet des éléments sur la plateforme, et les citoyens s'en emparent et avec nous co-construisent la loi. Le problème réside dans le fait de l'acceptabilité d'un texte de loi vis-à-vis des populations et des citoyens. Aujourd'hui, on leur impose – même si sur ce texte Monsieur Bayrou avait la volonté d'une consultation citoyenne, que n'a pas eue celle qui lui a succédé – on s'aperçoit très bien qu'il y a eu un manque de volonté des élus de vouloir faire participer les citoyens. Alors que s'il devait y avoir une loi qui ne devait pas éviter de passer au travers du filet de la consultation citoyenne, c'était bien celle-ci. Mon collègue Joël Labbé et moi, nous avons souhaité provoquer cette confrontation qui aujourd'hui comptabilise plus de 7 000 votes alors qu'elle n'est ouverte que depuis une dizaine de jours et il reste encore treize jours avant la clôture.

C'est donc bien dans la méthode et dans la volonté qu'auront, ou pas, les élus, de changer de méthode et de mettre en place une démocratie participative qui permette aux citoyens de pouvoir s'exprimer que le changement pourra être effectif.

OD : Les mener jusqu'au bout, cela voudrait dire que la décision serait prise par cet ensemble mixte, moitié parlementaires, moitié gens venant de la société civile et on aurait vraiment le pays qui se serait exprimé. Vous dites – et je suis sûr que Frédéric Micheau pourrait dire qu'il l'a constaté dans les enquêtes menées – que le problème vient de ce que les partis politiques sont devenus des mouvements pour conquérir le pouvoir et non des lieux de réflexion sur ce que l'on fera et comment on le fera une fois parvenu au pouvoir. Ça amène justement au fait que ce qui pourrait sanctionner cette dérive c'est l'électeur le jour de l'élection. Pour nous, à l'Association pour la reconnaissance du vote blanc, cet électeur a les mains liées depuis que le suffrage universel est créé puisque finalement il doit se limiter à choisir ce qu'on lui propose sans pouvoir aller au-delà et réclamer autre chose, contester ce que proposent des partis devenus paresseux. Frédéric Micheau, dans les items soumis dans votre enquête aux personnes qui ont voté blanc, celui qui revient le plus est – sans surprise – le fait que le candidat pour qui l'on avait voté au tour précédent a été battu et on ne se retrouve pas dans les deux qui restent, mais ensuite ce sont des gens pour qui voter est un acte important, qui veulent émettre une protestation et qui ont le sentiment que l'élection ne change pas grand-chose, que le bulletin qu'ils vont déposer ne changera pas grand-chose, et c'est pour cela que l'on pourrait s'attendre à des réformes allant dans le statut de l'électeur, dont le premier point

serait la reconnaissance du vote blanc. Le suivant serait un bulletin plus élaboré qu'il n'est aujourd'hui – l'idée de vote graduel existe depuis longtemps – pour répondre au besoin de l'électeur d'exprimer plus finement ce qu'il ressent au sujet du choix qu'on lui demande de faire le jour du vote. Egalement il faudrait réfléchir, quand on parle de proportionnelle, non pas seulement à la dose à instiller mais sur la possibilité pour l'électeur de recourir au panachage. Tant que vous ne proposez pas à l'électeur cette liberté, celui-ci est mis hors de ce scrutin que l'on va pourtant dire bien le refléter. On lui soumet une liste à laquelle il ne va pas pouvoir toucher. S'il peut panacher, ça peut remettre en cause les arbitrages des états-majors des partis politiques. Si on a casé tel cadre en deuxième position pour lui assurer d'obtenir un mandat, l'électeur qui jugera qu'il n'en est pas digne pourra le rayer et se montrer autonome vis-à-vis de l'appareil du parti.

Enfin, on s'aperçoit, vous sénateur Cabanel, dans les petites communes de l'Hérault, depuis les élections municipales de 2014, les habitants des communes de 1 000 à 3 500 habitants ne peuvent plus faire leur propre cuisine en ajoutant un nom, en en supprimant un autre. Seules les micro-communes gardent cette liberté. Les autres ont perdu cette chance de malaxer leur bulletin, de se l'approprier. Sans vouloir vous faire dire du mal de votre client CEVIPOF, nous constatons que certes ils font le constat que vous mesurez dans vos enquêtes pour eux, mais dès qu'on pose la question du pouvoir nouveau à donner à l'électeur, le CEVIPOF devient très timoré et adopte le discours du pouvoir. Ils ne vous auront pas demandé de réaliser des enquêtes sur cela.

FM : Ce seront des thèmes que l'on pourra leur soumettre et approfondir lors des éditions ultérieures. Il y a plusieurs points dans ce que vous venez de dire et notamment peut-être une contradiction. Vous dites, à juste titre, que l'électeur veut être en capacité de sélectionner davantage le personnel politique. On l'a vu notamment au moment des primaires. L'un des éléments fondamentaux de ces primaires, c'est qu'elles ont été instrumentalisées par les électeurs, du moins par ceux des camps politiques concernés, comme des machines pour sortir du jeu politique des personnes, des élus, des anciens responsables qu'ils ne voulaient plus voir. Ca a été le cas à gauche et à droite. Les personnes désignées par ces deux primaires incarnaient une sorte de fraîcheur, une nouveauté un peu plus forte que leurs concurrents. Mais ce point entre en contradiction avec ce que vous avez dit, et auquel je souscris totalement, sur la faillite des partis. 11% des Français seulement font confiance aux partis politiques. Pour eux, ils sont devenus exclusivement des clubs d'élus et des machines à distribuer des investitures et à conquérir le pouvoir. Des organisations sclérosées qui manquent à leur fonction principale : nourrir une idéologie, travailler une offre programmatique, éventuellement faire un travail de conviction et de concertation avec les citoyens et qui surtout qui ont abdiqué leur fonction majeure qui est de choisir un leader pour l'élection majeure, l'élection présidentielle. La différence entre un adhérent, un militant et un sympathisant, c'est que l'adhérent du parti politique pouvait choisir celui qui allait le représenter. A partir du moment où vous ouvrez ce choix dans le cadre de primaires ouvertes, il n'y a plus aucune incitation à faire partie d'un parti politique. Vous voyez ici une première contradiction. Cela pose la question de régénérer l'engagement et la fonction des partis politiques, de revivifier ces formations politiques. D'ailleurs, on parle de moins en moins de partis politiques mais de formation, de mouvements alors que le terme parti est inscrit dans la constitution française. Un rôle constitutionnel est attribué aux partis politiques. C'est

évidemment un rouage majeur de notre démocratie. Il ne faut pas avoir peur d'employer les termes exacts. C'est un parti politique. Comment faire pour faire revenir les citoyens dans les partis politiques. Ce que l'on observe dans les études, c'est une attente d'engagement, il n'y a pas de désintérêt des Français pour la politique, c'est faux. Les Français s'intéressent à la politique. Ils se sont intéressés aux deux campagnes, même celle des législatives alors que les jeux paraissent faits d'avance. On reste un peuple politique, peut-être le peuple le plus politique du monde, qui a un intérêt très fort pour la chose publique. C'est la question de l'engagement qui est posée et l'on voit la demande d'un engagement à la carte, avec une intensité variable, peut-être un engagement qui varie dans le temps et qui ne prend pas nécessairement une forme unique. On voit éclore toute une série d'initiatives, ce que l'on appelle les *civic tech*⁴, dont on parle beaucoup, qui attestent cette vivacité de la volonté d'engagement politique des Français pour contourner les partis politiques : ça va être des pétitions, l'organisation d'événements, de manifestations. Ce que doivent faire les partis politiques, c'est intégrer ces nouvelles formes de participation pour ne plus proposer un engagement unique, sous la forme d'un militantisme aujourd'hui obsolète et daté, et au contraire une variété d'engagements possibles autour d'un parti politique.

LES LIVRES DE  NOUVEAU MONDE

Pierre
Rosanvallon
Le bon
gouvernement

Pierre
ROSANVALLON
Seuil

OD : Je rebondirai sur cette idée d'engagement puisque ça me permet de combattre une idée qui s'est développée ces cinq dernières années, lancée par la gauche qui sentait depuis trois-quatre ans que les élections étaient perdues et que 2017 serait très difficile. Du coup, des intellectuels et je prendrai comme seul exemple Pierre Rosanvallon qui développe dans son dernier livre, *Le bon gouvernement*⁵, que le plus important n'est pas l'élection mais la période entre les deux élections, il faut que le citoyen puisse contrôler l'action gouvernementale. Mais ce que vous dites Frédéric Micheau, c'est que le citoyen il y a longtemps qu'il s'engage, qu'il milite, qu'il lance des pétitions, on n'a pas besoin de le pousser à le faire. C'est plutôt aux partis politiques d'être à l'écoute de tous ces mouvements et d'en tirer le meilleur, ce qu'il ne fait pas parce que, comme on l'a dit, il ne se préoccupe que des élections suivantes. C'est pour cela qu'il me semble que l'élection reste le moment important et qu'il ne faut plus botter en touche en disant qu'elle n'est qu'un élément parmi d'autres et pas plus et cesser de ne se préoccuper que de l'entre-deux-élections où le citoyen doit être impliqué. Vous avez parlé des comités de quartier qui n'ont pas bien fonctionné parce que c'était fait de façon schématique mais la volonté d'engagement existe depuis longtemps. Justement, lors du débat en cours au

⁴ La *civic tech* (abréviation de *civic technology*, ou *technologie civique*) représente l'ensemble des procédés, outils et technologies qui permettent d'améliorer le système politique. (définition de Wikipédia)

⁵ *Le bon gouvernement*, Pierre Rosanvallon, Seuil, 2015, 392 pages.

sénat, votre collègue écologiste Joël Labbé avait décidé de présenter un amendement sur le vote blanc pris comme un suffrage exprimé et il a été refusé parce que jugé hors sujet. On voit bien là que la question de l'électeur est complètement absente du débat chez les parlementaires.

HC : L'électeur, ce que vous venez de définir et le choix qu'il aurait ou qu'il n'aurait pas. La problématique est plus profonde, dans le sens du rejet des partis politiques. On a mis en avant depuis quelques années la professionnalisation de la vie politique. C'est pourquoi les partis politiques sont devenus d'abord des partis d'élus, qui n'ont qu'une obsession, être réélus. Et je dois dire que là un premier pas très important a été effectué face à la logique de la professionnalisation de la politique, c'est le non cumul des mandats. Ça a eu du mal à s'imposer mais ça a permis de débloquer la situation. La proposition du président de la République de non cumul des mandats dans le temps va aller encore plus vers un engagement politique qui permettra ce *turn over*, cette fraîcheur que l'on a connue aux législatives dernières et va permettre aux gens de ne plus en faire une profession mais un engagement. Pour revenir à la question sur l'amendement proposé par Joël Labbé, que l'on a cosigné, sur le vote blanc, il y a un règlement qui permet aujourd'hui à la commission de rejeter un amendement jugé comme un amendement cavalier. Ça a été considéré comme n'ayant rien à faire dans ce projet de loi. Ce n'est pas mis au panier, ça ressurgira, on en reparlera, mais dans le cadre d'un autre projet de loi ou d'une proposition de loi.



Joël Labbé

OD : On arrive au terme de notre échange. Ce que vous nous dites sénateur Cabanel sur les discussions en cours ne nous rendent pas très optimistes sur ce que cela va donner à la fin. Je vous demanderai de me dire comment vous voyez la séquence électorale de 2022. Etes-vous pessimiste en vous disant que l'on est encore en train de faire du surplace et que l'on va se retrouver avec le même mécontentement et vous, à Opinion Way, vous vous attendez que ce mécontentement au mieux se maintienne au pire s'aggrave, et vous, sénateur Cabanel, dans ce qui se passe cette semaine au sénat et dans ce que l'on nous annonce ?

FM : Je me garderai bien de faire une prédiction et encore moins une prévision. On voit bien

que les choses sont très instables et qu'il y a une tentative de renouvellement. Ce qui est certain, c'est qu'il y a une attente très forte de la part des Français de la reconnaissance du vote blanc : 83% y sont favorables, 53% y sont même tout à fait favorables. C'est un élément parmi d'autres qui pourrait les réintéresser. Je pense plus généralement qu'il ne faut pas raisonner uniquement en termes d'électeur mais avant tout en termes de citoyen. L'un des problèmes auxquels la démocratie française est confrontée, c'est ce phénomène d'élections en continu, encouragé par les médias, acteur dont nous n'avons absolument pas parlé alors qu'il est très important dans la vie politique française et qui incite les acteurs des partis politiques mais aussi les militants à considérer l'élection comme un trophée, c'est-à-dire comme une fin et non pas comme un moyen pour conquérir le pouvoir et appliquer un programme qui aura été élaboré avec la société civile, avec les intellectuels, avec les syndicalistes, avec les différents corps intermédiaires et parties prenantes de la société française. J'incite plutôt à raisonner en termes de citoyenneté plutôt qu'en termes d'électorat. Ca me semble plus adapté à la situation.

HC : Moi aussi je me garderai bien de dire ce qui va se passer dans cinq ans mais je peux formuler quelques espoirs. Comme les citoyens français nous l'ont montré, à nous de nous saisir du message qu'ils ont voulu nous transmettre. Je suis convaincu que tout cela dépendra de la volonté politique – je dis bien politique – des élus et des partis de vouloir changer cette façon de faire de la politique, s'appuyer davantage sur les citoyens pour renouer avec la confiance, et si on renoue avec la confiance, vous verrez que l'abstention et les votes blancs diminueront car aujourd'hui les citoyens sont confrontés non pas à faire un choix au niveau des élections, parce qu'on l'a bien vu au premier tour de la présidentielle, la France est divisée en gros en quatre, puisque quatre mouvements – partis parce que mouvement et parti c'est pareil en raison des financements derrière – se tiennent dans un mouchoir de poche. Il faut renouer avec la confiance ce qui veut dire changer de méthode. Changer de méthode politique et avoir une oreille attentive vis-à-vis des citoyens. Ecouter et entendre. La première des moralisations de la vie politique et de la vie publique, c'est qu'on puisse à tout moment être transparent dans l'éthique, en disant ce que l'on va faire mais surtout en faisant ce que l'on a dit qu'on ferait. C'est par là que ça commence, avec, j'insiste, le fait d'avoir une oreille attentive vis-à-vis des citoyens qui ont envie de participer. Cela nous permettra, j'en suis sûr, de retrouver la confiance.

OD : Comme je le disais dans l'introduction, je pense que les électeurs voteront en 2022 comme ils votent depuis 1914 quand ils ont vu arriver l'isoloir et l'enveloppe, dernier grand bouleversement pour l'électeur. C'est pourquoi nous restons toujours actifs en espérant que ça va bouger. Le think tank Synopia a lancé l'Observatoire citoyen du nouveau démocratique. L'Association pour la reconnaissance du vote blanc se joint aux différents organismes qui le constituent. Il s'agira d'être en regard sur ce que feront les gouvernements d'ici 2022 et en étant force de proposition et alerte sur ce que l'on jugera ne pas aller assez vite dans le sens que l'on voudrait. On fait partie de ces citoyens qui bougent entre deux élections et c'est comme ça depuis longtemps. Rendez-vous donc en 2022 pour voir ce qui s'est passé. Merci sénateur Cabanel et merci Frédéric Micheau pour votre contribution.